

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LE 5 JANVIER 2011

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 19H30, au 134, rue Principale (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER; Mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE et LISE A. ROMAIN et Messieurs les Conseillers PIERRE VAILLANCOURT, GAÉTAN GRAVELINE et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame la directrice générale / secrétaire-trésorière MARTINE DUROCHER est aussi présente.

ABSENCE MOTIVÉE : Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Messieurs Jean Mytofir et Darren Romain

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un moment de silence. Proclame des souhaits pour la nouvelle année 2011 à toutes les personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a quorum, il ouvre la session.

2011-01-01

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

1. ➤ Demande d'un contribuable d'installer nouvelle signalisation d'ARRET secteur Station, rue Laroche.

----- [Raymond Durocher]

2. ➤ Abrogé avis de motion 2010-09-167 décrétant des « secteurs blancs »
 - Politique contractuelle et code d'éthique et déontologie
 - Secteurs blancs
 - Services municipaux.

----- [Gaétan Graveline]

3. ➤ Journée des bibliothèques dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais.

----- [Debbie Laporte]

4. ➤ Suivi de la rencontre avec l'entrepreneur de cueillette de matières résiduelles et recyclables.

----- [Jacques Masseau]

5. ➤ Suivi – Politique familiale
 - Projet d'infrastructure MADFA
 - Rémunération des élus selon présence aux séances.

----- [Lise A. Romain]

6. ➤ Soumission fournie du Laboratoire Environex
 - Nomination pour Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec pour personnes de 65 ans et plus.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

- Calendrier des sessions régulières du Conseil municipal- Règlement en vigueur 2000-189 stipulant la tenue des sessions le 1^{er} mercredi du mois à 19h30.
- Compensation pour la collecte sélective de l'année 2008. Un montant de **4 916.53\$** sera attribué à la municipalité.
- Scott's Directory : demande de mise à jour (gratuitement) de l'information des dernières élections.
- Courrier reçu daté du 10 décembre de l'Union des Municipalité du Québec concernant nomination de candidatures pour « mérite Ovation municipale ». Le mérite souligne les réalisations et les efforts des municipalités qui ont su se distinguer pour innover, créer ou développer des projets visant l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes.
- Suivi- Dossier Michel Lalande. Aucune signature des contribuables suite à l'affichage de l'avis. Demande de fournir la documentation nécessaire au notaire.
- Liste des gagnants du concours de lumières 2010.
- Demande des pompiers volontaires pour adopter un règlement d'avoir obligatoirement un détecteur de CO2 dans chaque maison. Je voudrais vérifier l'aspect légal avant de procéder avec l'écriture d'un règlement.
- Trois demandes faites à l'inspecteur Municipal en date du 24 décembre : - cèdres sur le terrain de Éric Alain, fermeture du dossier de construction Guy Boisvert et lettre de Madame Barbara Laderoute demandant l'annulation du 2^e service au 558 Baume.

----- [Martine Durocher]

2011-01-02

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux du 1^{er} et 8 décembre soient adoptés, tel que rédigés.

Adopté.

PUBLIC :

Aucun commentaire de Monsieur Mytofir
Demande de renseignements sur la nouvelle usine d'eau potable de la part de Monsieur Romain.

AFFAIRES NOUVELLES :

2011-01-03

CONSIDÉRANT QU'À la séance régulière du 1^{er} décembre 2010, une politique d'entretien des chemins d'hiver fût adoptée par la résolution portant le no. 2010-12-226.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge abroge l'avis de motion présenté le 1^{er} septembre 2010 sous la résolution no. 2010-09-167.

Adopté

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2011-01-04

CONSIDÉRANT QUE les projets de loi 76 et 102 sont en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE chaque organisme municipal est tenu d'adopter une politique de gestion contractuelle.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge adoptera une politique de gestion contractuelle suite à la consultation et l'étude du document de travail.

Adopté.

2011-01-05

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise l'inscription de DEUX Participants (soit : Mesdames Debbie Laporte et Lucie Bertrand) à la Journée des bibliothèques qui aura lieu le vendredi 25 février 2011 à la Maison du Citoyen située au 25, rue Laurier.

Dépenses autorisées à cette activité : Les frais d'inscription et frais de kilométrage et stationnement pour 1 véhicule.

Adopté.

2011-01-06

CONSIDÉRANT QUE nous sommes engagés dans le mouvement Fondations Rues principales depuis 3 ans et que la revitalisation du milieu est amorcée;

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge demande une aide financière auprès de SADC pour assurer la continuité de Fondations Rues principales et le maintien à l'emploi.

QUE cette demande d'aide financière porte sur les 3 prochaines années:

Année 2011	5,000.00\$
Année 2012	4,000.00\$
Année 2013	3,000.00\$

Adopté

20101-01-07

ATTENDU QU'UNE subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal fût accordée sous le numéro de dossier 00016628-1 84060 (07) – 2010-06-29-28 pour la réalisation des travaux sur la rue COLTON.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 60,000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté.

2011-01-08

ATTENDU QU'UNE subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (report) fût accordée sous le numéro de dossier 00015285-2 84060 (07) – 2010-01-27-44 pour la réalisation des travaux sur la rue JEWELL.

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20,000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

2011-01-09

ATTENDU QU'UNE subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (report) fût accordée sous le numéro de dossier 00016646-1 84060 (07) – 2010-06-29-28 pour la réalisation des travaux sur la rue LAROCHE.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 5,000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

2011-01-10

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Fort-Coulonge est engagée dans la Politique Familiale Municipale.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Fort-Coulonge est également engagée dans la démarche municipalité amie des aînés.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

CONSIDÉRANT QU'UNE aide financière est autorisée pour l'élaboration de ces deux politiques.

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise les ministres soit, la Ministre de la Famille et la Ministre Responsable des Aînés à procéder au versement d'un montant forfaitaire de six mille quatre cents dollars (6400\$) au CAMF pour défrayer la totalité des frais liés au soutien technique; comme suit :

- 50% du montant forfaitaire, versé directement au CAMF, sur présentation de l'entente signée par la municipalité indiquant qu'elle accepte le soutien technique offert
- Le solde du montant forfaitaire, versé directement au CAMF, sur présentation d'un document précisant la date, la durée et le lieu de chacune des sessions après que les trente heures aient été offertes par le CAMF

Conformément aux modalités de paiement décrites à l'article 3.1 de la convention de modification au protocole d'entente.

Adopté

2011-01-11

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge accepte le rapport d'approbation – états financiers 2009 pour l'OMH démontrant un déficit de 167,560.00\$.

Adopté

2011-01 -12

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN

QU' à une séance subséquente, elle présentera un règlement pour remplacer le règlement portant le numéro 2006-205 concernant la rémunération du maire et des conseillers/conseillères.

Adopté

2011-01-13

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la Directrice Générale Madame Martine Durocher à renouveler l'adhésion annuelle 2011 au montant de 50.00\$ de l'Association Tourisme Pontiac.

Adopté.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2011-01-14

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge participe au développement culturel en autorisant une contribution au montant de **1500\$** au CLD pour la programmation des spectacles 2011

Adopté

2011-01-15

Suite à la réception d'une offre de service du laboratoire Environex et la compilation d'une étude comparative des prix avec le laboratoire Biolab qui fournit depuis plusieurs années le service d'analyse d'eau à la Municipalité.

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge continue d'utiliser les services de BIOLAB.

Adopté

2011-01-16

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la Directrice Générale Madame Martine Durocher de faire les approches nécessaires afin de récupérer le registre de l'inspecteur en urbanisme Monsieur Gilles Malette.

Adopté

2011-01-17

Il est unanimement proposé et résolu par le Conseil Municipal en entier

De ne pas facturer la Municipalité de Campbell's Bay pour les dépenses encourues par le service incendie du Village de Fort-Coulonge lors du sinistre du 21 décembre dernier.

Le conseil municipal de Fort-Coulonge est heureux d'avoir été en mesure d'envoyer des pompiers volontaires en renfort de la brigade de Campbell's Bay

Adopté

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. Étude d'opportunité Route 148 : Présentation MTQ (Le MTQ attend nos commentaires pour le 15 janvier 2011)
2. Société d'habitation du Québec- Lettre datée du 9 décembre 2010. États financier 2009

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

CORRESPONDANCE

LOCALE & EXTÉRIEURE

1. Société Pièce sur pièce : Lettre datée du 25 novembre 2010, sollicitant notre appui au projet L'autre Outaouais.
2. Municipalité de Shawville : Lettre datée du 7 décembre 2010. Objet : Gestion des logements sociaux du Pontiac MRC
3. Lettre reçue de Tom Orr Cartage, datée du 22 novembre 2010
4. Soumission Environex

M.R.C. de PONTIAC

1. VENTE des immeubles pour défaut de paiement de taxes

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. MAMROT – lettre datée du 7 décembre 2010. Assainissement des eaux/ Mesure d'accumulation des boues.
2. Ministre du Développement durable – lettre datée du 3 décembre 2010. Confirmation du remboursement à la municipalité dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
3. Ministère de la Famille et des Aînés – Lettre datée du 7 décembre et accompagnée du nouveau protocole d'entente pour la somme de 19,000\$ confirmé en octobre 2010.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS F.C.M.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS F.Q.M.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC U.M.O.

BULLETINS ~ CIRCULAIRES ~ REVUES

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

2011-01-18

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes soient payés au montant de \$414,451.14

Adopté

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-
APRÈS DÉCRITS :**

Je soussigné, MARTINE DUROCHER, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec,
Ce 5^e jour de janvier 2011.

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière

2011-01-19

Il est proposé par Monsieur le Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion soit levée. (20H58)

Adopté

RAYMOND DUROCHER, Maire

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière

/mmf

T:\Everyone\PROCÈS_VERBAUX\ANNÉE 2010\MIN_ordinaireDÉC2010.docx